A eux les bonus, à nous les malus ?
NON au démantèlement de l'assurance-chômage

Discours de Christian Levrat, conseiller national (FR), président du PS Suisse

Seules les paroles prononcées font foi.

- **Un financement à rebours du bons sens:** en période de crise, l'assurance-chômage est garante de la sécurité sociale et joue un rôle stabilisateur bien plus important que n'importe quel programme conjoncturel. Ce pilier essentiel de l'état social est si primordial qu'il ne saurait souffrir, plusieurs années durant, d'un sous-financement chronique. Et pourtant, à fin 2011, l'assurance-chômage sera endettée à hauteur d'environ neuf milliards de francs. L'assainissement voté par la majorité du Parlement prendra – estimation optimiste – au bas mot 16 ans. Cela signifie que cette assurance sociale, particulièrement affaiblie, pourra affronter au moins deux récessions supplémentaires avant de pouvoir envisager de boucler sur des chiffres noirs. C'est irresponsable et pave la voie à de nouvelles baisses de prestations. L'origine des déficits actuels n'a ainsi rien à voir avec l'étendue des prestations de l'assurance-chômage. Elle est due à une réduction trop importante des cotisations salariales se basant elle-même sur une évaluation totalement irréaliste du taux de chômage.

- **Une double peine injuste:** si les prestations de l'assurance sont réduites, les mesures d'économies frapperont d'abord les personnes qui ont perdu leur emploi en raison d'une crise économique et financière dont elles ne sont aucunement responsables. Alors que les dirigeants des grandes banques renouent avec leurs pratiques délétères en s'octroyant des bonus indécents, les chômeuses et les chômeurs devront, pour leur part, supporter la réduction de leurs indemnités journalières et envisager d'avoir plus rapidement recours à l'aide sociale. La réforme proposée perturbe ainsi le fragile équilibre entre flexibilité du marché de l'emploi et sécurité sociale.

- **Une carrière bien mal partie:** désormais, les jeunes bien formé-e-s devront se résoudre à n'importe quel emploi, sans forcément de lien avec leur formation. Pour les personnes de moins de 25 ans, les critères d'accès à l'assurance-chômage seront durcis, les indemnités journalières réduites et les délais d'attente prolongés. Cette stigmatisation des jeunes est particulièrement démotivante dans la mesure où elle réduit leurs perspectives en matière d'emploi. Mais elle est aussi économiquement absurde puisqu'elle entrave l'utilisation, par les entreprises, d'un savoir-faire et d'une dynamique nouvelle.

- **La Confédération se prive de moyens d'action contre la crise:** à l'avenir, les régions particulièrement touchées par le chômage ne pourront plus solliciter la prolongation, à 520 jours, de la durée d'indemnisation. Cet instrument vient pourtant de démontrer son utilité à

Parti socialiste suisse
Spitalgasse 34
Case postale · 3001 Bern
Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70
info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch

l'occasion d'une récession dont l'ampleur a été différemment ressentie sur l'ensemble de la Suisse. Grâce à ce dispositif, les cantons du Tessin, du Jura, de Neuchâtel, Vaud et le Jura bernois sont ainsi parvenus à en amortir les plus douloureuses conséquences. Le supprimer sans autre alternative est contraire à la raison.

- **La Confédération se décharge sur les cantons et communes:** la réforme permettra à la Confédération d'économiser 600 millions de francs par année. Mais la réduction des prestations de l'assurance-chômage ne fera pas pour autant disparaître les chômeuses et les chômeurs. En revanche, les coûts seront désormais supportés en grande partie par les cantons et les communes dont les services sociaux seront appelés en renfort en cas de réduction de la durée ou du volume des indemnités journalières.

- **Plus de sécurité, moins de pression:** contrairement à la logique de démantèlement prônée par la droite, la situation actuelle prouve bien qu'une durée convenable d'indemnisation des personnes sans travail est essentielle. La fin des indemnités correspond ainsi au basculement vers l'aide sociale. Et leur réintégration sur le marché de l'emploi est, dès lors, d'autant plus compliquée. Le PS exige donc l'allongement plutôt que le raccourcissement de cette indemnisation. Il est tout à fait possible de financer une assurance-chômage solide par une augmentation mesurée des cotisations salariales de même que par une extension de sa perception sur le modèle de l'AVS. Des mesures qui permettraient en outre de résorber plus rapidement son déficit.

- **Améliorer la formation continue:** environ un tiers des personnes au chômage ne disposent d'aucune qualification reconnue. De plus, et malgré les ressources à disposition, seule une infime proportion d'entre elles bénéfice de subventions pour améliorer leur formation. Le PS exige donc que la Confédération encourage l'attribution de bourses de formation aux chômeuses et aux chômeurs en fonction de leurs possibilités et capacités. En règle générale, les périodes de chômage ou de chômage partiel doivent être mieux mises à profit en vue du perfectionnement professionnel des personnes concernées. Ce n'est pas en réduisant les prestations de l'assurance-chômage, mais bien en développant leur formation qu'il sera possible d'éviter que les personnes sous-qualifiées ne soient perpétuellement soumises au risque de perdre leur emploi.

Parti socialiste suisse
Spitalgasse 34
Case postale · 3001 Bern
Téléphon 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70
info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch